



Pessac, le 23 février 2012

## Assemblée générale du comité de quartier de Magonty

(4 février 2012)

### 1. Rapport moral par Serge Degueil

Cette année se partage, pour nous, entre un peu de frustration vis-à-vis de certains problèmes dont nous avons du mal à trouver de bonnes solutions et les bons compromis, et heureusement, sur d'autres projet, une bonne entente et un travail très positif avec la Mairie.

Le premier point marquant est la brusque accélération de l'urbanisation du quartier. Dès le début 2011 nous avons envisagé cette possible évolution. Pour cela nous avons lancé, une étude appelé Atelier 2013-2015 pour essayer de prévoir cette évolution. Une synthèse vous sera présentée dans le compte rendu d'activités. Cette étude a été envoyée à la Mairie qui a reconnu le sérieux de l'analyse mais n'a pas donné la suite que nous attendions. Le deuxième point de déception est le projet de cheminements verts qui, à part quelques petits travaux, n'a pas évolué comme il était prévu. Ce projet est pour nous le symbole du caractère écologique et développement durable de Magonty. Enfin à la dernière assemblée générale, des études devaient être lancées pour une réhabilitation de la maison de quartier et l'aménagement du terrain Détente et Loisirs en prévision de l'évolution du quartier. Ces études ont pris du retard puisque la première réunion constructive définissant le contour du problème n'a eu lieu qu'en décembre. Espérons que les études pourront maintenant se poursuivre. Ces trois projets, chacun à leur niveau, sont essentiels pour le maintien de la qualité de vie à Magonty compte tenu du développement galopant que l'on perçoit déjà.

Heureusement il faut reconnaître des points très positifs, même s'ils ne sont pas tous accomplis. Le premier concerne les modifications apportées aux lignes de transport en commun. Maintenant la ligne 23 et la Liane 4 répondent mieux aux besoins des usagers et sont un vrai plus pour le quartier. Le deuxième point est le projet de sécurisation de l'avenue de Magonty pour lequel la plupart des amendements apportés par le quartier ont été retenus. Ceci a demandé un très gros effort de la CUB et de la Mairie ce qui justifie le retard du projet. Enfin le dernier point est la desserte ADSL du quartier, dont nous réclamions l'amélioration depuis maintenant quatre ans et qui va maintenant ouvrir les portes du très haut débit à Magonty.

Tout ceci a nécessité beaucoup d'énergie, d'échanges de courriers, de réunions et de temps passé, ce qui s'est fait quelque fois au détriment d'autres activités. Nous avons essayé de vous tenir au courant des faits marquants à travers les *Brèves de Magonty* qui est le lien entre le comité de quartier et les habitants. Ce lien a été amélioré puisqu'il fonctionne maintenant dans les deux sens. Nous avons lancé cette année plusieurs enquêtes et vous avez été très nombreux à répondre. Afin de renforcer encore ce lien nous venons, à l'occasion de cette assemblée générale, de mettre en ligne un nouveau site internet. Ce site reste bien sûr à enrichir, mais il devrait déjà apporter un service à tous les Magontins et à tous ceux qui voudraient s'implanter ou simplement découvrir notre quartier.

Malgré notre taux d'occupation et la faiblesse de nos petits bras nous avons essayé de maintenir une animation fréquente et de qualité. Bien que ce ne soit pas directement lié à la vie du quartier, nous avons organisé, dans cadre de l'automne du Bourgaillh, la Fête du vin et de la vigne avec la soirée Gerbaude. J'espère que cette manifestation va se perpétuer à l'avenir car il est assez aberrant que Pessac, qui est la seule ville en France où la vigne est dans la ville, n'ait pas sa fête du vin.

Je propose maintenant que l'on passe au rapport d'activité qui va préciser toutes nos actions.

Avant je voudrais avoir une pensée pour Pierre Auger, ancien Maire de Pessac, qui a toujours été à notre écoute et avec qui nous avons eu de très chaleureuses relations.

### 2. Rapport d'activités du conseil d'administration par Yves Schmidt, secrétaire adjoint

#### 2.1. Composition du conseil d'administration – Commissions – Délégations (année 2010)

##### Bureau :

Président :	Serge Degueil
Vice-président :	Robert Piccirillo
Trésorière :	Marie-Pierre Lafarge
Trésorier adjoint :	Daniel Barrère
Secrétaire :	Illide Cei
Secrétaire adjoint :	Yves Schmidt

##### Membres du conseil d'administration :

Marie-Claude Charrier	Liliane Payen
Philippe Deschamps	Bruno Roubineau
Claude Fichben	Jean-Marie Souquet

## Les commissions

- –Commission **Voirie-Urbanisme** : **Robert Piccirillo**, Philippe Deschamps, Bruno Roubineau, Yves Schmidt, Jean-Marie Souquet, Marc Verdier
- –Commission **Information – Communication** : **Serge Degueil**, Pierre Langrand, Daniel Barrère, Yves Schmidt, Philippe Deschamps
- –Commission **Cadre de vie** : **Pierre Langrand**, Marie-Claude Charrier, Philippe Deschamps, Hélène Dubourg, Bruno Roubineau
- –Commission **Animation** : **Marie-Pierre Lafarge**, Serge Degueil, Claude Fichben, Jean-Marie Souquet, Liliane Payen, Yves Schmidt
- –**Maison de quartier** : **Liliane Payen**

## Les délégations

Le comité de quartier est représenté dans les instances suivantes :

- –**Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac** : Marie-Claude Charrier, Yves Schmidt (secrétaire)
- –**Écosite du Bourgailh** : Marie-Claude Charrier
- –Comité de pilotage du Bois des Sources du Peugue : Yves Schmidt

### 2.2. Activités

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration du comité de quartier s'est réuni à 10 reprises.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont participé à un certain nombre de réunions de concertation ou d'information organisées par la ville sur les sujets suivants :

- Réunion de concertation avec la Ville (PLU, voirie, transports) : 10 réunions
- Environnement (Écosite du Bourgailh) : 6 réunions

## 3. Rapports d'activités des commissions

### 3.1. Commission Voirie par Robert Piccirillo

#### Aménagement de l'avenue de Magonty.

23/06/2010 : Le CQ organise une réunion avec les riverains pour spécifier le besoin

14/12/2010 : Réunion des représentants du comité de quartier avec la CUB

1<sup>er</sup> semestre 2011 : Réunions comité de quartier – CUB - Mairie pour élaborer le projet

28/09/2011 : La CUB présente l'avant-projet aux Magontins. Depuis cette date, aucun élément nouveau.

**Les ralentisseurs.** Le quartier compte 32 ralentisseurs (coussins berlinois ou plateaux surélevés). La plupart ne sont plus respectés : le comité de quartier a demandé que quatre coussins berlinois de la rue de la Poudrière soient démontés. Refus de la Ville.

**Travaux d'entretien de la voirie.** En 2011, ces travaux ont concerné les points suivants :

- le carrefour Avenue de Lattre de Tassigny/Avenue du Port Aérien
- l'entrée de la rue du Transvaal
- la rue des Sources du Peugue
- la rue du Temps Passé
- la rue de la Princesse entre la rue de Romainville et la rue du Général de Monsabert

**Travaux de voirie dans le cadre des cheminements doux.** En 2011, ces travaux ont concerné :

- la rue de Romainville : traversée rue des Sources du Peugue et protection du trottoir aux abords de l'école à l'aide de plots
- la rue des Bengalis: création d'un trottoir protégé à l'aide de plots.

### 3.2. Commission Urbanisme par Philippe Deschamps

- La population du quartier est aujourd'hui estimée à 6 500 habitants. •De 1999 à 2006 la population de Pessac a augmentée de 2%, alors que dans le même temps celle de Toctoucau-Magonty de 3,5 %, soit près du double. Il s'agit d'une population jeune et active, avec une sous-représentation des étudiants et des seniors. Trois tranches d'âge regroupent chacune un quart de la population : les 0-14 ans, les 30-44 ans et les 45-59 ans.
- L'habitat est presque exclusivement pavillonnaire : 99 % de pavillons, moins de 1 % d'appartements. Il se compose de grands logements : 63 % de 5 pièces et +, 28 % de 4 pièces, 8 % de 3 pièces, 1 % de 2 pièces. • La moitié des logements a été construite ces 20 dernières années. 2/3 des ménages ont 2 voitures ou plus.

Le comité de quartier a réalisé une étude qui a consisté à identifier toutes les zones non bâties. En prenant pour référence le lotissement Concordia en matière de densité de l'habitat, l'occupation des zones non bâties conduit à un potentiel de 1 500 logements nouveaux, soit 4 500 habitants sans compter le diffus (divisions parcellaires). Les projets en cours de réalisation ou en attente représentent aujourd'hui 700 nouveaux logements.

- Le comité de quartier n'est pas opposé à l'urbanisation, mais souhaite qu'elle soit contrôlée. Pour ce faire, il demande l'instauration d'un secteur de gel sur les nouvelles opérations. Il proposera des dispositions à prévoir dans le PLU tout en veillant au respect du paysage qui participe à l'identité du quartier. Il demande que les opérations soient planifiées selon les possibilités de circulation et de stationnement et d'accueil des écoles, ainsi que des services offerts par le quartier. Enfin, il suivra les évolutions du projet de protection de l'environnement agricole et naturel (PEANP) mis en place par le Conseil général qui concerne une partie importante du quartier.

### **3.3. Commission Cadre de vie par Pierre Langrand**

#### **Transports**

Suite à l'intervention du comité de quartier, le réseau de bus a évolué au cours de l'année 2011 : la ligne 23 et la Liane 4 sinuaient dans le quartier Cap de Bos. La modification demandée à TBC a conduit à des tracés plus directs qui se sont traduits par des gains sur la durée des trajets (de 8 à 10 mn sur le trajet du lycée Pape-Clément), une augmentation de la fréquence et une meilleure fréquentation : la fréquentation de la Liane 4 a augmenté de 9,6 %, celle de la ligne 23 de 7,56 %. L'arrêt de bus Magonty est l'un des plus fréquentés de Pessac.

#### **Nos attentes :**

- - tenir les fréquences
- - améliorer les temps de parcours
- - améliorer la priorité bus
- - éventuellement, mettre en place une station VCub
- - améliorer les horaires de la 23.

#### **Accès Internet - réseau ADSL**

- Le comité de quartier a réalisé une enquête via Internet en juillet 2011. De nombreuses réponses ont montré qu'il existait dans le quartier une grande hétérogénéité, en grande partie due à la vétusté du réseau. Certaines zones sont très mal desservies
- Les résultats de l'enquête ont été communiqués à la Mairie. Nos démarches auprès de France Telecom et la Mairie ont abouti aux décisions suivantes :
  - le réseau cuivre ne sera pas amélioré
  - la fibre optique sera déployée sur le quartier à partir de 2013.

### **3.4. Points divers par Serge Degueil**

La **maison de quartier** a été construite il y a vingt ans : elle nécessite des travaux d'entretien et de réparation et ne répond plus aux besoins actuels du quartier, d'où la nécessité de s'adapter à l'évolution prévisible du quartier. Le comité de quartier a rencontré les responsables de la mairie le 27 avril et le 9 décembre 2011 pour exposer les besoins.

L'**Espace Détente et Loisirs** est souvent utilisé en été ; il a besoin d'être réaménagé. Les sanitaires sont insuffisants.

**Petite délinquance.** Ce problème est latent depuis trois ans et n'est pas reconnu par les responsables en raison de l'absence de statistiques. Il a fait l'objet d'échanges de courriers entre le comité de quartier et la Mairie :

- 14 mars : bilan de l'assemblée générale ;
- 2 mai : alerte incendie
- 30 mai : réponse de la Mairie
- 16 août : commentaires du comité de quartier en retour

Une solution consiste à chercher à encadrer les adolescents responsables des dégradations en faisant appel à Pessac Animation et à l'espace social de l'Alouette avec qui des contacts ont été pris.

### **3.5. Commission Animation par Marie-Pierre Lafarge**

Au cours de l'année 2011, le comité de quartier a organisé un certain nombre de manifestations :

- **12 janvier 2011** : Rencontre avec les Magontins (vœux du quartier - préparation de l'assemblée générale, clôture par la Galette des Rois)
- **26 janvier 2011** : Rencontre du mercredi - Le contrôle aérien au passé et au présent (conférencier : Daniel Jousse)
- **11 mai 2011** : Rencontre du mercredi - Rencontre Généalogie (intervenant : Maurice Faure du Cercle généalogique de Corrèze)
- **1<sup>er</sup> juin 2011** : Rencontre du mercredi - Chantal Madiot (Chantaki) a présenté et dédié son livre (*42,195 millions de foulées, émoi, émoi et moi*)

- **8 juin 2011** : Rencontre du mercredi - Présentation du projet SAVE par des représentants du syndicat mixte du Bourgaillh
- **25 septembre 2011** : Vide-greniers annuel sur la place de la Résistance.
- **1<sup>er</sup> octobre** : Participation à l'Automne du Bourgaillh (Fête de l'arbre et de la vigne) - Animation dégustation par le CID  
- Organisation du Bal des Vendanges
- **17 décembre 2011** : Rencontre magontine - Cabaret lyrique

### **3.5. Commission Information – Communication** par Yves Schmidt

Le comité de quartier informe les habitants du quartier et ses lecteurs à travers deux publications :

- **Magonty Info** : diffusion par Internet (34 publications en 2011) ; cette publication propose des informations d'intérêt général présentant un intérêt pour le quartier, l'agenda des associations œuvrant sur le quartier, l'agenda des spectacles de Pessac et des environs (Pessac en scènes, Jean Eustache ...), ainsi que des petites annonces
- **Les Brèves de Magonty** : diffusion par Internet (25 publications en 2011). Cette publication est essentiellement consacrée aux actions du comité de quartier. On y trouve ses démarches auprès de la Mairie et ses différentes interventions sur les grands sujets d'actualité avec les comptes-rendus de ces différentes réunions. Vous êtes informés sur les différents projets concernant la voirie, le cadre de vie et les aménagements sur le quartier.

**Le site Internet.** La commission *Communication – Information* a mis en service son nouveau site. Son adresse : <http://magonty.fr>

#### 4. Rapport d'activités du Club d'Initiation à la Dégustation (CID) par Daniel Barrère

##### Activités du club

- 7 dégustations -186 participants - moyenne par séance : 26,57 ;
- participation exceptionnelle pour la verticale de Sociando-Mallet : 36 personnes ;
- visite d'une appellation : Côtes de Duras ;
- repas dégustation – choix des vins au salon des vignerons indépendants ;
- soirée à Détente et Loisirs

##### Bilan financier

- 32 adhérents cotisants à 50 €
- total recettes : 6505,40 €
- total dépenses : 6480,81 €
- Solde de l'exercice : 24,59 €

Le rapport moral et le rapport financier ont été validés par l'AG du club du 18 janvier 2012

#### 5. Le bilan financier par Marie-Pierre Lafarge, trésorière

##### Exercice 2011 : Compte de résultat

Charges	Sous-total	Total	Produits	Sous-total	Total
60 - Achats		217.22	70 - Produits d'activités		3 795.82
Achats informatiques	60.97		Vide-greniers 25 septembre	990.50	
Fournitures de bureau	110.89		Gerbaude 1 <sup>er</sup> octobre	2 355.32	
Fournitures divers - décoration	45.36		Aide Cabaret	450.00	
61 - Services extérieurs		348.51	74 - Subventions		645.00
Assurance	348.51		Mairie : subvention annuelle	500.00	
62 - Autre Services extérieurs		429.34	Mairie : Aide aux quartiers	145.00	
Cadeaux – Dons - Décès	64.50		75 – Produits gestion courante		893.00
Frais bancaires - Timbres	7.96		Cotisations 110 Adhérents à 7€ + 3€	773.00	
Frais Internet	100.16		Cotisations 6 Associations à 20€	120.00	
Publications - imprimerie	182.72		76 – Autres produits		57.64
Frais cotisation associations	74.00		Produits financiers Caisse d'Épargne	57.64	
64 - Charges d'activités		3 098.95	77 – Produits exceptionnels		276.14
Soirées des mercredis & Cabaret	681.09		Solde compte des Camélias	276.14	
Vide-greniers 25 septembre	120.57				
Gerbaude 1 <sup>er</sup> octobre	2 297.29				
<b>Total des charges</b>		<b>4 094.02</b>	<b>Total des produits</b>		<b>5 667.60</b>
<b>Solde Positif</b>		<b>1 573.58</b>			
<b>Balance</b>		<b>5 667.60</b>	<b>Balance</b>		<b>5 667.60</b>

##### Bilan de l'exercice

Situation au 31/12/2010		Situation au 31/12/2011	
Solde Banque Populaire	3 064.21	Banque Populaire	4 418.03
Solde Caisse	290.87	Caisse	452.99
Solde Caisse d'Épargne	2 766.70	Caisse d'Épargne	2 824.34
<b>Solde 2010</b>	<b>6 121.78</b>	<b>Solde 2011</b>	<b>7 695.36</b>

## Budget prévisionnel

Total actif 2011 (fonds propres) <b>7 695,36€</b>	<b>Provision pour amortissement</b> Renouvellement du matériel - Achat 2007 vidéo-projecteur - Achat 2009 ordinateur <b>780€</b> <b>Provision pour investissement</b> - Imprimante-scanner 75 € - Tableau véléda 45 €	Réserve actif pour 2012 <b>6795,36 €</b>
---	--	---

Claude Gambiny, contrôleur aux comptes, fait part du résultat de son contrôle : il n'a relevé aucune irrégularité et atteste que les comptes de l'association sont bien tenus. Il conseille néanmoins de veiller à réduire les excédents, anormalement élevés.

## 6. Approbation des rapports

Le rapport moral, les rapports d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

## 7. Vote du nouveau conseil d'administration

La liste soumise au vote est la suivante :

### Les candidats

Daniel Barrère Illide Cei Marie-Claude Charrier Serge Degueil Patricia Delord * Philippe Deschamps	Hélène Dubourg Claude Fichben Marie-Pierre Lafarge Pierre Langrand Liliane Payen Robert Piccirillo	Bruno Roubineau Yves Schmidt Jean-Marie Souquet Marc Verdier
---	---	---

\* Nouvelle candidature

La liste est votée à l'unanimité

## 8. Débat avant l'arrivée des élus

Les 20 minutes qui ont précédé le débat avec les élus ont été mises à profit pour interroger les participants sur les problèmes qu'ils rencontrent dans le quartier.

### Problème de l'école de Magonty.

Compte tenu de l'augmentation de la population du quartier, il semble peu judicieux de fermer des classes, comme il est prévu de le faire.

### Voirie.

On constate des dégradations de la chaussée sur la rue de la Poudrière, provoquées par le passage fréquent des bus de la Liane 4 qui entraînent également des vibrations ressenties dans les maisons.

Les habitants du lotissement les Hameaux de l'Alouette 2 se plaignent :

- d'avoir de plus en plus de difficultés pour s'engager sur la rue de la Poudrière en raison de la circulation importante sur cette voie;
- du problème du stationnement sur les trottoirs du lotissement ;
- du stationnement permanent de caravanes ou des véhicules de service qui encombrant la chaussée.

Avenue du Maréchal de Tassigny : la limitation de vitesse entre l'avenue du Port Aérien et la rue de la Poudrière n'est pas respectée.

Petit Gazinet : la voirie n'est pas balayée, ce qui risque d'entraîner des risques d'incendie.

Rue des Fauvettes. L'arrêt des bus scolaires est inaccessible en raison de la végétation.

**Environnement.** Les chemins du Bois des Sources du Peugue sont souillés par des déjections diverses (chiens, chevaux,...)

## 9. Débat avec les élus

**Présents :** Jean-Louis Haurie, 1<sup>er</sup> adjoint, remplaçant M. le maire, Dominique Dumont, Patrice Verdon, adjoints au maire, Gérard Dubos, conseiller communautaire, Sylvie Trautmann, conseillère régionale et municipale, Didier Sarrat, Patricia Fenocchio, conseillers municipaux, Dominique Lestynek, président de la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac.

La salle municipale a eu du mal à contenir les 65 personnes qui ont assisté au débat.

Après une rapide introduction, Jean-Louis Haurie donne la parole à Gérard Dubos, conseiller municipal délégué à la voirie et aux transports.

**Voirie.** Gérard Dubos rappelle ce qui a été fait en 2011 :

- aménagement de la traversée de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny au niveau de l'avenue du Port-Aérien ;
- réalisation d'un cheminement sécurisé le long de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue de la Poudrière et Toctoucau (en cours) ;
- maintenance de la voirie sur la rue de la Princesse entre la rue de Romainville et la rue du général de Monsabert.

Parmi les projets, il aborde le dossier de l'avenue de Magonty en donnant les raisons pour lesquels les travaux ont pris du retard :

- le projet a évolué suite à la concertation avec le comité de quartier et les riverains ;
- le financement : le coût du projet est passé de 300 000 € à 1 000 000 €.

Le financement a été trouvé. L'avenue sera aménagée de la rue de la Poudrière à la rue du Merle et la piste cyclable sera prolongée jusqu'à la rue des Bouleaux (serres municipales). Une voie piétonne rejoindra les serres municipales au giratoire avenue de Beutre-avenue des Provinces. Le carrefour de la rue du Merle (giratoire) sera réalisé durant l'été 2012, le reste suivra en 2013 (fin des travaux à la rentrée 2013).

À propos des ralentisseurs, Gérard Dubos fait état d'un courrier de la CUB qui démontre l'efficacité de ces dispositifs dans la régulation de la vitesse des véhicules. La vitesse moyenne est passée de plus de 70 km/h à 42 km/h.

**Transports.** La modification du tracé de la Ligne 23 a entraîné un gain de 10 mn et une meilleure fréquentation. L'arrivée du tramway à l'Alouette en 2015 nécessitera de retravailler le tracé des lignes de bus. En ce qui concerne la proposition de déplacer le terminus de la Liane 4 jusqu'au lotissement Concordia, la CUB ne donne pas de réponse actuellement. Il est hors de question de modifier quoique ce soit avant 2015.

**Chemins verts.** Gérard Dubos approuve le projet du comité de quartier, mais informe que sa réalisation bute sur des problèmes administratifs : le tracé emprunte des passages situés dans des propriétés privées et il est actuellement très difficile de trouver des interlocuteurs, les associations de copropriétaires n'existant souvent plus. L'absence d'interlocuteurs dans les ASL pose aussi des problèmes de sécurité et de risques d'incendie.

**ADSL.** Jean-Louis Haurie fait part des difficultés des approches avec les opérateurs qui ont duré deux ans sans aboutir. La CUB a procédé à une évaluation des besoins dans l'hypothèse où elle se substituerait aux opérateurs.

Sur Pessac, cela représente 1700 km de lignes à tirer, dont 300 km sur Magonty. Cela représenterait un investissement de 3 Mds € sur la CUB dont 22 millions € sur Pessac. La CUB a renoncé à s'engager dans un tel investissement et a fait appel à France Telecom qui s'est engagé à équiper la CUB de 2013 à 2017. Le 29 mars prochain, une conférence de presse commune Pessac-France Telecom sera organisée, au cours de laquelle il sera annoncé que les travaux commenceront prioritairement à Magonty fin 2012 et la commercialisation est prévue en 2013. La Ville veillera à ce que la connexion des particuliers se fera dans de bonnes conditions.

**Équipements du quartier.** Dominique Dumont, adjoint au maire déléguée au développement durable et à la vie associative informe que la maison de quartier de Magonty est une des plus utilisées de la ville (40 h/semaine + les créneaux exceptionnels). Elle a besoin d'une remise aux normes (étanchéité, isolation, etc.). Les travaux ont été décidés et un architecte a été choisi. Une réunion sera organisée fin février.

Serge Degueil propose de rencontrer les associations utilisatrices de la maison de quartier pour recenser leurs besoins. Quant à l'Espace Détente et Loisirs, l'abri a été remis en état (étanchéité). Une réflexion sera menée pour la mise en place d'un espace dédié aux pique-niques et aux jeux d'enfants. Les toilettes ne seront pas refaites en 2012, mais la Ville n'abandonne pas l'idée de revoir le problème.

**Antenne de téléphonie mobile.** Patrice Verdon, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, est chargé du dossier des antennes de téléphonie mobile. Il annonce qu'à l'échéance du bail signé avec Bouygues Telecom, l'antenne du Transvaal sera démontée et déplacée en un lieu qui reste à définir \*. Une réunion du comité de pilotage Antenne de téléphonie mobile sera organisée en septembre ou octobre 2012.

**Incivilités – Délinquance.** Pour Jean-Louis Haurie, tous les actes d'incivilités ne sont pas toujours le fait de jeunes. Pour régler ces problèmes, il existe deux solutions :

- les actes répressifs (police) ;
- les actes préventifs.

La Ville privilégie cette deuxième solution en demandant à Pessac-Animation d'intervenir sur le quartier et à l'Espace social de l'Alouette d'être plus présent avec la nomination d'un correspondant.

Le comité de quartier propose de centraliser les déclarations d'incivilités et de dégradations qui ne font pas toujours l'objet de plaintes auprès de la police.

**Commerces.** Jean-Louis Haurie reconnaît que les marchés contribuent à l'animation des quartiers. La Ville est favorable à leur implantation et est prête à faciliter les autorisations.

**Urbanisme.** Patrice Verdon aborde le problème de la préservation des espaces agricoles et naturels (PEANP) dont la gestion est de la responsabilité du Conseil général. Il s'agit de concilier la préservation des espaces naturels et de favoriser l'activité

agricole. Le Golf et le Bois des Sources du Peugue ont été intégrés dans ce périmètre. Le Conseil général est chargé de réaliser une enquête publique à la demande du Préfet.

**Densification de l'habitat.** Le PLU de 2006 avait prévu cette densification pour lutter contre l'étalement urbain. Cela s'est traduit par l'achat de foncier sans réalisations en raison de la crise. Actuellement, on assiste à une poussée des opérations immobilières. Patrice Verdon rappelle que la loi SRU prévoit qu'il n'y a plus de limitations dans les zones d'assainissement collectif ; la Ville essaie de s'opposer à certaines demandes mais n'y parvient pas toujours. L'habitat collectif sur du pavillonnaire est possible.

La Ville lance actuellement une réflexion sur le projet de territoire qui prend en compte le réseau viaire, les transports et les services. Elle demande à la CUB de pouvoir geler les grands projets sur Magonty pour donner du temps à la réflexion. La durée de gel ne devra pas excéder deux ans et ne concerne pas les divisions parcellaires.

Pierre Langrand propose de favoriser la mixité sociale par la construction de logements sociaux dans le quartier.

Patrice Verdon approuve cette proposition.

Dorothea Moreau signale qu'il est prévu la fermeture de la onzième classe à l'école de Magonty alors que le quartier va connaître une poussée démographique dans les prochaines années et regrette que les enfants du quartier soient envoyés à l'école de Cap de Bos. Il lui est répondu que l'école de Cap de Bos connaît les mêmes problèmes que l'école de Magonty.

Jean-Louis Haurie conclut le débat en informant que l'équipe municipale est à la recherche d'un nouvel équilibre qui repose sur 4 points :

- lancement d'études sur l'urbanisme et le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains (PPEANP) ;
- prise en considération d'un gel des projets ;
- nécessité de concertation entre la Ville et le comité de quartier sur l'urbanisation du quartier ;
- la mise en place d'un comité de suivi avec le quartier sur le déploiement de la fibre optique.

\* Lors de l'audience du 1<sup>er</sup> juillet 2004 accordée aux représentants du syndicat de quartier par Pierre Auger, Maire de Pessac, ce dernier s'était engagé à ne pas renouveler à son expiration le bail qui lie Bouygues Telecom à la Ville pour une durée de dix ans.

Yves Schmidt